

# Crèches : l'Etat met fin à l'anarchie

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

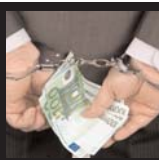
Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4901 - Jeudi 10 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Il occupe une maison à l'arrière-port depuis 1963 à Béjaïa

### Un ancien maquisard mis à la rue

Page 24



Les infractions s'élèvent à plus d'un million d'euros

## Le trafic de devises prend de l'ampleur

Page 3

### La curée

Par Mohamed Habili

**S**ans l'invasion turque, qui une fois effectuée est de nature à renouveler la crise syrienne, le retrait des soldats américains, lequel aurait dû se produire en décembre dernier, ferait en sorte que c'est le retour à la paix qui serait aujourd'hui à l'ordre du jour pour un pays plongé dans la guerre depuis maintenant huit ans. Quand la Turquie prétend avoir obtenu des mains mêmes des Etats-Unis la direction de la guerre contre le terrorisme, ce qu'il faut en fait comprendre, c'est que c'est à elle qu'il est revenu d'ouvrir une nouvelle phase dans ce conflit particulièrement dévastateur. Le but qu'elle s'est assigné, ou qui lui a été assigné par l'alliance anti-Damas dirigée par les Etats-Unis, n'est pas celui qu'elle proclame : se défendre contre la menace terroriste kurde, mais empêcher Damas de restaurer son contrôle sur l'ensemble de la Syrie. En effet, si c'est pour prévenir la création à sa frontière d'une entité étatique kurde qu'elle compte envahir le nord de la Syrie, il n'y a pas pour elle meilleure garantie que le rétablissement de l'autorité de Damas sur l'ensemble du territoire situé à l'est de l'Euphrate. Le plus sûr allié qu'elle pourrait se donner à cet effet, c'est ce même régime syrien qu'elle aura tout fait depuis 2011 pour anéantir. La menace kurde est un prétexte, ce qu'elle recherche en réalité est l'annexion d'une partie de la Syrie, dont la dimension dépendra des résistances qu'elle rencontrera une fois qu'elle sera passée à l'action. Pour elle, la Syrie indépendante d'avant 2011 a cessé d'exister. Celle d'aujourd'hui se présente pour elle comme une sorte de colonie que se partagent Russes, Iraniens, et Américains, outre d'autres occupants de moindre importance.

Suite en page 3

Alarmant : la clef sous le paillason pour plus de 1 300 entreprises du BTP

# Le secteur du bâtiment aux confins de l'asphyxie



Ph/D. R.

Après les industriels, c'est au tour des entrepreneurs algériens de lancer un cri de détresse sur les coups durs essuyés par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). La crise dans ce secteur ne cesse de prendre de l'ampleur, mettant ainsi des milliers de postes de travail en péril. [Lire page 2](#)

Coopération algéro-turque

## Mémorandum d'entente sur les ressources en eau

Page 2

Prix Sidi Lakhdar Benkhelouf

## Mostaganem accueille bientôt les concurrents

Page 13

Alarmant : la clef sous le paillason pour plus de 1 300 entreprises du BTP

# Le secteur du bâtiment aux confins de l'asphyxie

■ Après les industriels, c'est au tour des entrepreneurs algériens de lancer un cri de détresse sur les coups durs essuyés par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). La crise dans ce secteur ne cesse de prendre de l'ampleur, mettant ainsi des milliers de postes de travail en péril.

Par Louiza Ait Ramdane

Les conséquences de la crise politique que traverse le secteur se reflètent sur le secteur du bâtiment et des travaux publics qui traverse lui aussi une crise inédite. L'arrêt des grands chantiers et la baisse de l'investissement public dans le secteur sont les principaux vecteurs qui accentuent cette crise. Ainsi, l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) alerte les autorités publiques sur cette situation alarmante. L'AGEA indique que la quasi totalité des entreprises de réalisation du bâtiment existant grâce à la commande publique, se trouvent, désormais, asphyxiées avec l'arrêt de cette commande. Son président Mouloud Khaloufi confirme sur les ondes de la Radio nationale qu'un taux de 60% des entreprises ont mis la clef sous le paillason. Selon lui, il est question de pas moins de 1 360 entreprises de réalisation ayant fermé leurs portes et leurs employés se retrouvent sans activité.



Pour contribuer à atténuer un tant soit peu la crise qui secoue le secteur du bâtiment et des travaux publics, l'invité de la rédaction de la Chaîne III, tient à souligner que l'AGEA «a avancé 14 propositions au gouvernement qui n'a pas encore réagi».

Les conséquences de la crise que traverse le secteur du bâtiment et des travaux publics en Algérie se ressentent aussi sur d'autres secteurs. Ainsi,

l'Association générale des entrepreneurs algériens a tiré la sonnette d'alarme sur la situation économique de l'industrie de fabrication des matériaux de construction. L'Association a averti sur la situation dramatique que vivent les travailleurs du secteur, menacés de se retrouver sans emploi. L'AGEA affirme que la production a baissé de près de 80%. Mouloud Khaloufi indique que les entrepreneurs

sont en cessation d'activité, totalement à l'arrêt. Revenant sur la qualité de réalisation des projets en Algérie, l'invité de la radio réfute la remarque selon laquelle la qualité de réalisation de certaines entreprises reste médiocre et n'ont pas la capacité d'y répondre. Cependant, le président de l'AGEA rejette l'idée selon laquelle les mégaprojets soient pour la plupart confiés à des entreprises étrangères. Sur

ces mégaprojets, il cite l'auto-roule des Hauts-Plateaux et les nouveaux projets du LLP auxquels les entreprises doivent prétendre.

Auparavant, la Confédération des industriels algériens a tiré la sonnette d'alarme sur la crise dans ce secteur névralgique. La Confédération note que plus de la moitié des entreprises du BTP ont été contraintes de cesser leurs activités, jetant à la rue un très grand nombre de leurs salariés. Sans carnet de commandes, ces derniers sont en train de licencier à tour de bras. La Confédération des industriels indique que la situation va en empirant. Elle constate que «presque 60% des entreprises du secteur ont arrêté leurs activités ou sont sur le point de le faire, faute, dit-il, d'avoir trouvé un interlocuteur pour les écouter. Une situation traduite par des «chantiers à l'arrêt», une «chute de 20% de la demande en matériaux de construction», «une baisse des ventes des cimenteries estimée à 40%».

L. A. R.

## Coopération algéro-turque

### Mémorandum d'entente sur les ressources en eau

Un mémorandum d'entente dans le domaine des Ressources en eau a été signé, hier à Alger, entre l'Algérie et la Turquie, à l'occasion de la visite de travail qu'effectue en Algérie le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, Mevlut Cavusoglu, qui a été reçu en audience par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et le Premier ministre, Noureddine Bedoui. Ce mémorandum s'inscrit dans le sillage du «développement continu des relations bilatérales algéro-turques», a-t-on indiqué lors de la cérémonie de signature de ce mémorandum, co-présidée par Sabri Boukadoum et Mevlut Cavusoglu, respectivement ministres des Affaires étrangères algérien et turc.

«Soucieuses de protéger, de développer et de gérer les ressources en eau, les deux parties conviennent, à travers cet outil de coopération, d'échanger de l'information, de partager leurs expériences et de transférer la technologie pour satisfaire leurs objectifs en la matière», pouvait-on en effet lire sur une fiche technique présentant ce mémorandum, lequel a été proposé en 2014 par la partie algérienne à la partie turque. De ce fait, la coopération objet de la signature portera sur «le traitement des eaux usées, l'amélioration des systèmes d'irrigation agricole et la construction de barrages, le développement de programmes pratiques de recherche dans le secteur de l'eau, la coopération scientifique et technique dans

les technologies de traitement des eaux ainsi que le partage d'expériences dans la gestion des ressources en eau relative aux systèmes fluviaux», a indiqué le même document. En outre, elle portera également sur «la coopération dans le développement des techniques utilisées dans les terres pour augmenter le niveau d'eau stockée dans le sol, l'organisation de visites de sites et d'échanges entre les experts des deux pays, l'impact du changement climatique sur les ressources en eau, la gestion de la sécheresse, le suivi de la qualité et de la quantité de l'eau et la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation agricole», selon le document.

Il est à noter que la visite de

M. Cavusoglu intervient à un moment où la coopération et le partenariat entre les deux pays «connaissent une nouvelle impulsion et un développement notable dans divers domaines, notamment ceux de la sidérurgie, du textile ainsi que de l'énergie avec la signature, il y a quelques jours, d'un accord entre Sonatrach et l'entreprise turque Ronsans, portant sur un investissement de 1.4 milliard Usd pour la réalisation d'un complexe de production de polypropylène.

**Cavusoglu : «La Turquie accorde un grand intérêt à ses relations avec l'Algérie»**

Reçu avant-hier par son homologue Sabri Boukadoum à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène, M. Cavusoglu a affirmé, dans une déclaration à la presse, que «la Turquie accorde un intérêt particulier à ses relations avec l'Algérie». Une relation dont il se réjouit, dira-t-il, notamment avec «la présence de centaines d'entreprises qui investissent en Algérie», et remerciant «l'Etat algérien pour la confiance qu'il a en nous». Dans ce contexte, le chef de la diplomatie turque a ajouté que son pays «insiste toujours sur la présence de l'Algérie dans les événements internationaux». Et de saluer, à ce sujet, le rôle «crucial» de l'Algérie, aussi bien dans la solution de la crise libyenne que dans la région ou encore dans le monde islamique. Pour rappel, cette visite turque qui s'inscrit dans la tradition de concertation établie depuis de longue date entre l'Algérie et la Turquie, outre d'avoir constitué pour les deux parties «une opportunité pour se concerter et échanger sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», comme l'avait relevé le communiqué du MAE, a ainsi permis au chef de la diplomatie algérienne et son homologue turc d'examiner l'ensemble des volets des relations bilatérales et de procéder à un état des lieux de la coopération entre les deux pays.

Lynda Naili

## Aquaculture

### Nécessité d'encourager la production locale d'alevins

L'ENCOURAGEMENT de la production locale d'alevins et d'aliments de poissons est devenu une nécessité pour hisser la filière aquacole en Algérie et en faire une chaîne de valeurs, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de la Pêche, Taha Hammouche. «La contribution à satisfaire la demande croissante sur la production d'alevins, exprimée par les fermes aquacoles, attire de plus en plus les investisseurs. Cela devrait mener à l'émergence d'une industrie locale d'alevins et d'aliments de poissons», a souligné le premier responsable de la Pêche au ministère de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, à l'occasion d'un regroupement régional de concertation autour de l'élaboration de la stratégie nationale de l'Economie bleue (SNEB). Selon lui, l'aquaculture est une activité naissante qui se développe très vite et qui devient plus attractive pour les investisseurs. Il a, à cet effet, invité les opérateurs économiques à investir dans l'élevage de poisson en mer qui, a-t-il expliqué, nécessite une technologie plus pointue et une maîtrise des cycles de production. Le concept de l'économie bleue se définit par l'exploitation de l'ensemble des ressources liées directement ou indirectement à la mer de manière durable, préservant les écosystèmes et la ressource halieutique. Selon l'expert, l'économie bleue doit s'intégrer dans le cadre d'une politique maritime intégrée s'appuyant sur le capital naturel du pays (ressources, espaces), son capital humain (savoir-faire, patrimoine, gouvernance) et son capital technique (financements et création des conditions attractivité pour les investisseurs). A noter que le regroupement régional pour l'élaboration de la SNEB a été organisé pour les directions de pêche et d'aquaculture des wilayas du Centre du pays (Alger, Béjaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Tipaza, Chlef) dans le cadre du programme d'appui Algérie-UE.

L. M.

Les infractions s'élèvent à plus d'un million d'euros

# Le trafic de devises prend de l'ampleur

■ Les infractions de change en Algérie ont atteint des proportions alarmantes. Il a été enregistré 59 infractions concernant des personnes physiques (voyageurs) durant les sept premiers mois de 2019, estimées à près de 122,299 millions de DA, soit 1,027 million d'euros, selon la direction générale des Douanes.



PH.D.R.

Par Meriem Benchaouia

Ces infractions, ayant concerné 62 voyageurs de nationalités notamment algérienne, française, chinoise, turque, italienne, saoudiennes et autres, se sont soldées par des amendes atteignant près de 297,41 millions de dinars, a précisé la même source. Par nature de monnaies, les montants des saisies ont porté notamment sur 22,209 millions de dinars algériens, 114,800 dinars tunisiens, 1,380 million d'euros, 237,694 dollars américains, 190 francs suisses, 595 dinars libyens, 26,000 faux billets en dollar américain et enfin 700,000 bolivars (monnaie du Venezuela). Pour les natures

d'infractions enregistrées, il s'agit essentiellement, selon les Douanes, de «fausse déclaration, inobservation de l'obligation de déclaration, inobservation des procédures prescrites ou des formalités exigées, ainsi que de défaut d'autorisation requise ou le non-respect des conditions dont elles sont assorties». En 2018, les services des Douanes ont enregistré 69 infractions de change des personnes physiques, pour une valeur globale de plus de 690,139 millions de DA (environ 5,985 millions d'euros). Ces infractions se sont soldées par des pénalités encourues d'un montant de 1,370 milliard de DA. Les montants saisis par nature de monnaies ont

concerné 19,126 millions de dinars algériens, 207,765 dinars tunisiens, 4,586 millions d'euros et enfin 459,418 dollars américains. Les voyageurs concernés par ces pratiques illicites sont de différentes nationalités. Il s'agit notamment de nationalités algérienne, tunisienne, égyptienne et chinoise. Ce phénomène, hautement nuisible à l'économie nationale, a amené la direction générale des Douanes à créer, en 2018, une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger. Cette commission, qui constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux,

œuvre à l'élaboration d'un rapport qui sera soumis aux autorités concernées, comprenant notamment des recommandations douanières. Dans le même objectif, un Comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger, a été mis en place récemment par le ministère des Finances. Le comité a pour mission de «s'assurer que les opérations de transfert en devises par les banques, en tant qu'intermédiaires agréés, sont exécutées dans le strict respect de la réglementation des changes édictée par la Banque d'Algérie», avait indiqué le ministère des Finances.

M. B.

## Établissements d'accueil de la petite enfance Crèches : l'Etat met fin à l'anarchie

Ces dernières années, les crèches ont poussé comme des champignons, elles sont nombreuses mais négligent souvent les règles et le rôle primordial d'une crèche en entassant des dizaines d'enfants dans des petites salles, en leur servant des repas froids et engageant du personnel non qualifié...

Afin de mettre fin à cette anarchie et ces pratiques illégales et encadrer la création et l'organisation ainsi que le fonctionnement et le contrôle des établissements d'accueil de la petite enfance, le gouvernement a décidé de fixer de nouvelles règles. En effet, avec le nombre élevé de femmes mariées qui travaillent, de nombreuses crèches ont ouvert leurs portes. Mais souvent ces dernières ne respectent pas les règles de fonctionnement de leurs établissements. Certaines

ignorent même ces règles-là. De l'avis des parents qui ont inscrit leurs enfants dans ces crèches anarchiques, «de nombreuses garderies emploient des éducatrices sans aucune qualification et non déclarées à la sécurité sociale». Devant la demande qui a triplé ces dernières années, les crèches sont devenues un business juteux et la majorité des garderies ne sont attirées que par le gain qu'offre ce créneau, mais rarement par le confort de la petite enfance. Les classes sont souvent en surcharge, le repas froid ou c'est le repas de la veille qu'on réchauffe et malgré tous ces dépassements, la plupart pratique des prix exorbitants allant de 5 000 à 15 000 DA pour des prestations ne permettant guère l'épanouissement des enfants. Face à cette situation, les parents de ces enfants se

demandent où sont passés les services de contrôle. Cette année, afin de mettre de l'ordre dans les établissements d'accueil de la petite enfance, le gouvernement a instauré de nouvelles règles. Selon ce qui a été publié dans la dernière édition du «Journal officiel», «les crèches sont tenues de respecter le nombre d'enfants autorisé, celui qui sera défini en fonction de la surface de l'établissement d'accueil de la petite enfance. Les directeurs sont tenus d'élaborer les repas des enfants et qui doivent être supervisés par un médecin». En ce qui concerne les directeurs des établissements d'accueil de la petite enfance, le gouvernement indique que ces derniers doivent répondre à certaines conditions, à savoir : «Les directeurs ne doivent pas avoir d'antécédents judiciaires et doi-

vent fournir une attestation médicale prouvant leurs capacités mentales et physiques pour exercer ce travail». En outre, il est interdit aux directeurs de crèches de présider deux crèches à la fois. Concernant le personnel des établissements d'accueil de la petite enfance, le décret exécutif publié dans le «Journal officiel» à ce propos indique que ces derniers doivent être qualifiés pour exercer ce métier et avoir un contact et un rapport éducatif avec l'enfant. Enfin, de lourdes sanctions sont prévues à l'égard des personnes qui ne respectent pas ces règles allant jusqu'à la fermeture définitive de ces établissements, et le retrait de l'agrément. Pour rappel, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, avait indiqué que «seuls

150 000 des 5 millions d'enfants de moins de 5 ans que compte le pays bénéficient d'une prise en charge au niveau des 2 535 établissements d'accueil de la petite enfance (garderies et jardins d'enfants), à travers tout le territoire national», estimant que le nombre d'enfants bénéficiant de ces établissements était «minime». Elle avait ajouté que pour comprendre la raison «des contrôleurs et inspecteurs bénéficient d'une formation à l'effet de suivre l'application des dispositions de la loi relative à ces établissements» et «contrôler les tarifs proposés et la qualité des prestations fournies au profit de ces enfants», appelant à ce que «le caractère pédagogique et éducatif prenne le dessus sur le volet commercial».

Thinhinene Khouchi

### LA QUESTION DU JOUR

#### La curée

Suite de la page une

Où qui plus qu'elle aurait droit à une partie de la Syrie, elle qui abrite depuis maintenant des années des millions de Syriens ? Elle qui par un passé somme toute pas si lointain a déjà possédé la Syrie ? Les Russes et les Américains se partagent un pays auquel ils n'ont aucun droit (le cas de l'Iran étant différent), car venant de l'autre bout du monde. C'est pourtant avec ces parfaits étrangers à la région qu'elle a dû négocier pour avoir la possibilité de s'emparer de ce qui à ses yeux lui revient de droit. De toute façon elle ne songerait pas à envahir la Syrie si elle n'avait pas reçu le feu vert non seulement des Américains mais également des Russes. C'est du moins ce qu'elle laisse suggérer au reste du monde. Elle ne serait pas entrée en tout cas dans Afrine l'année dernière sans le consentement des Russes. De même, si ceux-ci n'étaient pas d'accord, elle n'aurait pas concentré aujourd'hui ses forces à la frontière, elle aurait eu trop peur de les faire attaquer par leur aviation. Cela dit, on ne saura qu'elle a effectivement bien préparé son coup qu'une fois qu'elle aura mis son projet à exécution, ce qu'après tout elle n'a pas encore fait. Les Russes ont bien tenu dernièrement à rappeler leur attachement à l'unité de la Syrie, pour autant ils n'ont pas dit qu'ils ne permettraient pas à la Turquie de l'envahir. Quant aux Américains, on sait combien bien leur aval a été recherché par elle. Mais comme cependant on ignore à quel accord précis elle est parvenue avec eux, il faut attendre la suite des événements pour s'en faire une idée plus exacte. Mais que la Turquie se soit décidée à franchir le rubicon, il semble bien que cela soit sans retour.

M. H.

28<sup>e</sup> AG des agences de presse méditerranéennes

# Poursuite des travaux de l'AMAN à Alger

■ Les travaux de la 28<sup>e</sup> assemblée générale de l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN) se sont poursuivis hier à Alger, en présence des directeurs généraux et responsables de 16 agences de presse de la Méditerranée.

Par Ihsane C.

Les participants à cette rencontre devaient débattre de plusieurs thèmes liés au renforcement d'échange d'informations, de dialogue et de coopération entre les agences de presse méditerranéennes, ainsi que leur adaptation aux grandes mutations que connaît le monde médiatique. Une cérémonie de remise des prix des meilleurs articles et photos de presse sera organisée à l'occasion de cette assemblée générale. Le premier jour des travaux a été marqué par l'allocation du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassan Rabei, qui avait mis en avant le rôle des agences de presse dans l'adaptation aux « mutations positives survenues dans les pays de la région de la Méditerranée, lesquelles visent à consolider la gouvernance démocratique ». De son côté, le directeur général d'APS, Fakhreddine Beldi, président de cette 28<sup>e</sup> assemblée, avait appelé à opérer un changement dans le mode d'information pour faire face à « l'infobésité » à travers de nouveaux services adaptés à la conjoncture. Il



PH. &gt; D. R.

avait souligné la nécessité de s'adapter au nouveau mode de consommation de l'information générée par la prolifération des supports de réception (mobile, tablette...), au regard de la rapidité avec laquelle l'information est répandue et la multitude de sources d'où elle provient. Dans le même sens, le secrétaire général de l'AMAN, Georges

Penintaex, a souligné l'impératif pour les agences de presse d'opérer des changements dans leur méthode de travail, mais aussi d'être au diapason du développement effréné des moyens technologiques de par le monde, en vue de relever les nouveaux défis et de faire face aux « fake news », devenus désormais un phénomène mondial

ayant une grande influence sur les citoyens. D'autres intervenants ont relevé que les agences de presse demeurent un « acteur incontournable » dans le marché international de l'information, mais doivent s'adapter aux contraintes technologiques et économiques en développant un contenu informationnel local et en investissant notamment

dans l'audiovisuel. Créée en 1991, l'AMAN regroupe les agences de presse d'Algérie, de France, d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de Grèce, de Chypre, d'Albanie, de Serbie, de Croatie, de Turquie, du Liban, de la Palestine, de la Libye, de la Tunisie, de la Mauritanie, du Maroc, d'Égypte et de Syrie. I. C./ (APS)

Brahim Benbrahim (ancien du Malg)

## «Il faut reléguer le FLN au statut de symbole»

«Le FLN doit désormais être relégué au statut de symbole et les ministres du futur gouvernement algérien devront retrousser leurs manches». C'est ce que déclare Brahim Benbrahim, acteur de la guerre de Libération nationale et présent témoin des soubresauts que connaît actuellement la société algérienne, notamment du Hirak, né de l'élan populaire pour un changement salutaire dans le pays. «Le FLN a libéré le pays et il est temps de le transformer en symbole», dit-il en ajoutant : «Que nos nouveaux

ministres prennent leurs responsabilités pour enrichir le pays dans tous les domaines». M. Benbrahim estime que cette responsabilité incombe à tous, car l'Algérie a besoin de tous ses enfants. Il encourage à retrouver cet amour perdu de la patrie en arguant que l'indépendance de l'Algérie a été chèrement payée. Alors qu'il reproche à l'ancien gouvernement d'avoir tourné le dos au peuple et mis méthodiquement à sac le pays, il rappelle que l'Algérie a besoin, plus que jamais, de tous ses enfants qu'ils soient sur le sol algérien ou

ailleurs. «Il faut que tout le monde s'y mette !» insiste-t-il en sa qualité de citoyen et surtout de patriote de la première heure. Aux futurs hommes qui seront à la tête de départements ministériels, il recommande de libérer le potentiel économique de l'Algérie laissé pendant de longues années et de manière criminelle en friche. Ainsi, pour le secteur de l'Agriculture il cite l'exemple des oliviers qu'il s'agit de planter intensément dans les larges contrées, particulièrement steppiques de l'Algérie, comme El Birine, à Djelfa... Il

invite, à ce titre, à prendre en exemple l'Espagne qui fait de la culture intensive de l'olivier et qui parvient à se placer en tête du classement mondial en matière de production d'huile d'olive, avec 40 % de parts, soit un million de litres d'huile d'olive produits chaque année. L'histoire semble se répéter pour Brahim Benbrahim qui a côtoyé les grands hommes et leaders de la révolution, de même que des gens du peuple. Lui qui écrit dans son ouvrage «La foi et ma détermination m'ont sauvés», publié aux Editions Rafar : «La

France humiliée par l'Allemagne nazie, humiliée en Indochine, s'est acharnée sur l'Algérie. Elle aura compris tardivement que l'humiliation, l'aviilissement, la spoliation, la torture, la napalm, les lignes électrifiées, Challe et Morice, les champs de mines, les enfumages, le déracinement, les déportations, les viols des femmes, la faim, le froid, la douleur... Loin de décourager ce peuple fier, a en fait nourri et consolidé ses convictions, sa prise de conscience pour la grande explosion».

Massi Salami

Tindouf

## Attribution prochaine de 1 400 logements publics locatifs

Plus de 1 400 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier des services de la wilaya de Tindouf. Cette tranche fait partie d'un programme global de 5 000 unités de ce type d'habitat accordé à la wilaya de Tindouf au titre d'anciens programmes, a affirmé le secrétaire général de la wilaya, Mustapha Dahou. S'agissant du programme de logements location-vente (300 unités), quatorze demandes seulement ont jusqu'ici été déposées, poussant les autorités locales à exhorter les services concernés à vulgariser cette formule de construction chez les citoyens, a-t-il ajouté, lors d'un

point de presse. M. Dahou a fait savoir, à ce titre, que 14 unités de cette formule d'habitat ont été réceptionnées et seront attribuées aux postulants à la mi-novembre prochain au plus tard, rassurant que les nouvelles demandes seront promptement satisfaites, conformément aux instructions du ministère de tutelle. La wilaya de Tindouf s'est vu également accorder un programme de 390 logements de type promotionnel aidé (LPA), en cours de réalisation dans le respect des spécificités urbanistiques de la région. L'agence de wilaya de régulation et de gestion foncière urbaine s'est vu confier la réalisation de 222 unités de type logement participatif, dont les travaux tirent à leur fin et

devant être livrés durant le premier trimestre de 2020, a révélé le SG de la wilaya. A ces programmes d'habitat, s'ajoute un programme de 8 820 aides à

l'habitat rural, dont 1 000 affectées à la wilaya en 2018. Ces programmes sont accompagnés de projets de réalisation des voies et réseaux divers (VRD) et amé-

nagements urbains (trottoirs et éclairage public), en plus de travaux d'aménagement dans d'autres zones d'habitation, a fait savoir M. Dahou. Hani Y.

Djelfa

## Un an de prison ferme pour un jeune ayant perturbé l'installation de la délégation de l'ANIE

LE TRIBUNAL de Djelfa a condamné, mardi, un jeune ayant perturbé l'installation de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) à Djelfa, à un an de prison ferme et à une amende de 20 000 dinars algériens, suivant la procédure de comparution immédiate, a-t-on appris d'une source judiciaire. Le jeune a été présenté devant la justice, après qu'il ait perturbé, mardi matin, la cérémonie d'installation de la délégation de wilaya de l'Anie, supervisée à la maison de la culture Ibn Rochd, par deux membres représentant l'Autorité, indique-t-on de même source. L'installation du délégué de wilaya et des membres de l'Autorité a été émaillée d'incidents qui ont vite pris fin, permettant l'installation effective de cette délégation en séance plénière. La présidence de la délégation de l'Anie à Djelfa a été confiée à Taiba Ahmed, un enseignant universitaire en sciences juridiques à la faculté de Droit et des Sciences politiques à l'université Ziane-Achour. H. N.

## Pétrole

## Les prix rebondissent

■ Les prix du pétrole se reprenaient hier après leur repli de la veille, dans un contexte incertain entre manifestations en Equateur, tensions sino-américaines et abondance des stocks aux Etats-Unis. Vers 10h20 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 58,92 dollars à Londres, en hausse de 1,17 % par rapport à la clôture de mardi.

Par Sara Y.

**A**New York, le baril américain de WTI pour novembre gagnait 1,10 % à 53,21 dollars. Les prix pourraient récemment avoir «en partie» profité des nouvelles d'Equateur «où environ un tiers de la production pétrolière est menacé par les manifestations qui se poursuivent», a expliqué Carsten Fritsch, analyste pour Commerzbank. Néanmoins, «les tensions sino-américaines pèsent sur les attentes du marché concernant la demande future», a ajouté Fiona Cincotta, analyste pour City Index. Alors que les négociations commerciales doivent reprendre jeudi, le ton entre les deux pays est monté ces derniers jours alors que les Etats-Unis ont dénoncé une «campagne de répression» contre les musulmans ouïghours au Xinjiang. Washington a ainsi

placé sur une liste noire 28 organisations gouvernementales et commerciales chinoises et a annoncé des «restrictions» dans l'octroi de visas américains à des responsables du gouvernement et du Parti communiste chinois. Selon l'agence Bloomberg, la Chine reste cependant ouverte à un accord partiel, tandis que le «Financial Times» a révélé que le pays proposait d'acheter davantage de soja américain. Ces informations apportent «un peu plus d'optimisme et ont contribué à porter les prix du pétrole», a souligné Carlo Alberto De Casa, analyste chez ActivTrades, pour qui le marché reste cependant «bassé». Autre facteur qui pèse sur les prix, l'abondance des stocks américains alors que l'API, la fédération professionnelle du secteur, a fait état d'une hausse «inattendue» des stocks de brut de 4,1 millions de barils la semaine dernière. Plus tard dans la



PHO. R.

journée, les investisseurs s'intéresseront aux chiffres officiels du gouvernement américain, considérés comme plus fiables. Selon la médiane d'un consensus établi

par l'agence Bloomberg, les investisseurs s'attendent à une hausse des stocks de brut de 1,9 million de barils et à des baisses de 900 000 barils pour ceux d'es-

sence et de 2 millions pour les autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), pour la semaine achevée le 4 octobre.

S. Y.

## Brexit

## Londres se prépare à «reprendre le contrôle» à l'OMC

**L**e Royaume-Uni se prépare à «reprendre le contrôle» de sa politique commerciale après son départ de l'Union européenne à la fin du mois, a déclaré un ministre britannique hier à Genève devant l'Organisation mondiale du commerce. Dans un discours devant la conférence de l'OMC, la ministre du Commerce international, Liz Truss, a parlé d'une «occasion en or» pour son pays. Le Royaume-Uni sera en mesure de «déterminer sa propre politique

commerciale pour la première fois en presque un demi-siècle et reprendre notre siège à l'OMC en tant que nation totalement indépendante et souveraine», a-t-elle dit, selon le texte écrit de son discours. «Pour ceux d'entre vous qui s'inquiétaient de savoir où nous avons bien pu être pendant 45 ans, laissez-nous vous assurer que : le Royaume-Uni est de retour». M<sup>me</sup> Truss participait à une réunion à huis clos, organisée par la Chambre internationale de commerce, basée à Paris,

à laquelle assistaient des sociétés britanniques comme British Telecoms (BT) et la compagnie minière Anglo American, ainsi que des diplomates. Dans un communiqué publié avant son discours, M<sup>me</sup> Truss avait annoncé que «le Royaume-Uni est sur le point de reprendre le contrôle de sa politique commerciale». «Nous vivons dans un monde incroyablement protectionniste et il est d'une importance vitale – aujourd'hui plus que jamais – que le Royaume-Uni et d'autres

membres de l'OMC brandissent le drapeau en faveur d'un commerce libre», a-t-elle affirmé. Son discours survient alors que les négociations sur le Brexit entre Londres et les Européens semblent au bord de la rupture, à un peu plus de trois semaines de la date prévue, Bruxelles accusant le Premier ministre britannique Boris Johnson de jouer avec «l'avenir de l'Europe». M<sup>me</sup> Truss a insisté dans son discours sur le bénéfice qu'allait retirer son pays de sa sortie de l'UE, mais aussi

pour le système de commerce international qui est actuellement menacé. «Nous allons utiliser notre toute nouvelle liberté pour prôner un commerce international libre, équitable, réglementé, avec l'OMC en son centre», a-t-elle dit. Le président américain Donald Trump a multiplié les attaques contre l'OMC et déclenché une guerre commerciale avec la Chine, mais aussi avec ses alliés européens.

Salem K./APS

## Afrique de l'Est

## Les ressources maritimes sont essentielles pour stimuler l'économie, selon l'ONU

**L**es pays de la partie Est de l'Afrique devraient tirer parti de leurs vastes côtes dotées de ressources maritimes pour promouvoir la croissance de secteurs stratégiques de l'économie tels que la pêche, les transports, le tourisme et la fabrication, ont déclaré des responsables des Nations unies. Andrew Mold, directeur du bureau sous-régional pour l'Afrique de l'est à la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA), a souligné que l'exploitation des ressources en eaux

marines et intérieures est essentielle pour réduire la pauvreté et le chômage dans la région. «La région de l'Afrique de l'Est possède un vaste littoral dont les ressources abondantes doivent être exploitées de manière durable pour accélérer la croissance économique», a-t-il dit lors d'un forum maritime régional tenu à Nairobi, ajoutant que les investissements dans les infrastructures destinées à soutenir le transport maritime, associés à un secteur de la pêche robuste, permettraient de débloquer la croissance

de l'économie bleue dans la région. «Les pays de la région doivent développer des ports maritimes modernes afin de faciliter la circulation transfrontalière des biens et des services dans le cadre des efforts visant à réveiller leurs économies bleues», a dit M. Mold. Le Kenya s'est associé à la CEA et à l'Organisation maritime internationale (OMI) pour organiser un forum régional afin de discuter de l'intégration du secteur maritime dans l'agenda de la durabilité. Les hauts responsables politiques et les universi-

taires participant au forum de deux jours ont convenu qu'un secteur maritime et de la pêche robuste est essentiel pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans l'est et la corne de l'Afrique. Juvenal Shiundu, directeur de la division de la coopération technique à l'OMI, a de son côté déclaré que la sensibilisation des décideurs et des communautés locales était essentielle pour revitaliser l'économie bleue et créer des emplois pour les jeunes. «Nous devons éduquer les déci-

deurs, les investisseurs et les communautés sur les vastes ressources en eaux marines et intérieures inexploitées, ainsi que sur les moyens de les exploiter pour améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à une énergie propre», a dit M. Shiundu. Il a ajouté que les réformes politiques combinées à la formation de la main-d'œuvre et aux investissements dans les nouvelles technologies sont essentielles pour promouvoir l'utilisation durable des ressources marines en Afrique de l'est.

F. T./Agences

## Indonésie

## L'économie numérique devrait atteindre 133 milliards de dollars d'ici à 2025

**L'**économie numérique en Indonésie devrait atteindre 133 milliards de dollars d'ici à 2025, en progression de 33 %, comparativement aux estimations précédentes, relève le rapport «E-Conomy Southeast Asia 2019». Le rapport «E-Conomy Southeast Asia 2019» a été publié conjointement par le fonds souverain de Singapour, Temasek et le géant

d'internet Google. «Le commerce électronique continue de progresser en Indonésie, les opportunités se multiplient. Les entreprises ne pensent plus seulement à la croissance, mais également à la monétisation et aux nouveaux modèles commerciaux», a relevé le directeur général de Google Indonésie, Randy Jusuf. Le commerce électronique indonésien

devrait représenter, à lui seul, 82 milliards de dollars d'ici à 2025, soit près des deux tiers de l'économie numérique du pays, souligne le rapport, notant que les sociétés du commerce électronique locales commencent à se développer, encouragées par la présence de plus de 152 millions d'internautes indonésiens. Selon l'étude, les habitants du Grand

Jakarta dépensent près de 555 dollars annuellement via des transactions en ligne, principalement en commerce électronique, voyages et abonnements. Toutefois, les villes non métropolitaines offrent également de grandes opportunités pour le commerce électronique. «Si la logistique du commerce électronique dans les villes non métr-

politaines est améliorée, le secteur dans son ensemble se développera encore plus rapidement», a estimé le directeur général de Google Indonésie. En 2025, le paiement numérique devrait représenter près de la moitié des transactions effectuées en Asie du Sud-Est, estiment Temasek et Google dans leur rapport. R. E.

Boumerdès

# Réception officielle de la centrale électrique de Cap Djinet en mars prochain

■ La centrale électrique à cycle combiné de Cap Djinet d'une capacité de 1 113 mégawatts, entrée en production avec toutes ses capacités mi-2019, sera réceptionnée officiellement et définitivement en mars prochain, a annoncé à Boumerdès, le ministre de l'Energie, Arkab Mohamed.

Par Nassima A.

Si exprimant lors d'un point de presse à l'issue d'une visite d'inspection du secteur à travers nombre de communes de la wilaya, le ministre de l'Energie a indiqué que cette centrale, qui a entamé la production d'une manière progressive à travers ses trois lignes, sera «réceptionnée officiellement et définitivement», au mois de mars prochain, après parachèvement de la réalisation de la structure administrative et de l'aménagement extérieur. Pour ce faire, le ministre a appelé à l'impératif d'achever et de boucler ce projet définitivement, saluant dans ce cadre, le rôle joué par la centrale

durant l'été dernier, en terme du volume nécessaire de l'électricité devant être assuré pour satisfaire la grande demande que connaissait le pays à l'époque. Se disant «très fier» du succès accompli à la faveur de la réalisation de cette centrale vitale en coopération avec les partenaires coréens, à travers l'entreprise Daewoo, M. Arkab indique qu'il s'agit là d'une «coopération exemplaire et réussie» qui a permis la réalisation de cette centrale avec des techniques de pointe, une qualité mondiale et une contribution efficace de main d'œuvre, de cadres et d'experts algériens du domaine. La Centrale de Cap Djinet (relevant de la Sonelgaz) est formée de trois turbines fonctionnant en cycle combiné (30% vapeur et 70 % gaz), dotée chacune d'une capacité de production de 400 mwt d'électricité/heure, soit un total de 1 113 mgt pour les trois. La première turbine est entrée en production en mai 2018, la 2<sup>e</sup> au mois d'octobre 2018 et la 3<sup>e</sup> mi 2019. L'infrastructure est, par



ailleurs, équipée de nombreux systèmes «amis de l'environnement», dont particulièrement celui du dessalement de l'eau de mer exploitée dans la production de la vapeur, et la production d'hydrogène exploité dans le

refroidissement des générateurs électriques. A noter que l'énergie électrique produite au niveau de cette Centrale est transférée respectivement vers deux transformateurs (400 vlt chacun) à Si Mustapha et El Afrroune (Bilda),

au moment ou un 3eme transformateur est prévu à l'avenir à Akbou (Béjaïa), avant le transfert de cette électricité vers le réseau national de transport d'électricité.

N. A./APS

Ouargla

## 80 000 logements accordés à la wilaya depuis 2004

LA WILAYA de Ouargla a bénéficié de plus de 80 000 logements, de différentes formules, depuis 2004, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale de l'habitat et de l'urbanisme. Ce parc se répartit entre les programmes de logement de type public locatif (26 277 unités), le logement social participatif et promotionnel aidé (7 026) et le logement promotionnel public (436), a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Zitouni. Il compte également les programmes de logements de type location-vente (5 885 unités), les logements d'astreinte (600) et les aides à l'habitat rural (40 402), a-t-il ajouté. Les travaux de réalisation ont été achevés pour 58 531 de ces logements et sont en cours pour les 11 388 unités, a précisé M. Zitouni, signalant que les travaux des 10 707 autres unités (programmes récents de 2018 et 2019) n'ont pas encore été lancés et qu'une tranche de 3 120 aides à l'habitat rural font l'objet de procédures administratives. Les différents programmes d'habitat dont a bénéficié la wilaya ont permis de renforcer sensiblement son parc immobilier qui avoisinait les 75 000 unités en 1999 avant de passer à 137 576 unités en 2018, affichant actuellement un taux d'occupation du logement (TOL) de 5,05 habitants, selon la même source. Tous ces programmes, ajoutés aux 91 nouveaux lotissements délimités dans la région, sont de nature à consolider le parc de logements et à réduire davantage le TOL dans cette wilaya, a souligné le directeur de l'habitat et de l'urbanisme.

## Programme de remplacement des chalets à Chlef

### Près de 500 dossiers réglés

L'agence CNL (Caisse nationale du logement) de la wilaya de Chlef a enregistré, en 2019, le règlement de 500 dossiers dans le cadre du programme de remplacement des chalets, a-t-on appris auprès des services de cette structure. «Près de 500 dossiers ont été réglés au 30 septembre écoulé», a indiqué le directeur de l'agence, Mohamed Kdidir, prévoyant l'éradication d'un nombre considérable de chalets grâce à cette opération. Le responsable a fait part du règlement, à ce jour, de 15 570 dossiers depuis le lancement du dit programme en 2009, contre 15 121 à la fin 2018. Il a estimé, néanmoins, que l'avancement de l'opération a enregistré «une certaine lenteur durant cette année», en dépit, a-t-il dit des «multiples facilitations intro-

duites par la tutelle au titre de l'instruction ministérielle du 1<sup>er</sup> avril 2018, et de nombreuses notes de la direction générale de la CNL prescrites à ce sujet». M. Kdidir a imputé cette lenteur à trois facteurs principaux, liés notamment au fait que certains bénéficiaires ont exploité la première tranche de l'aide financière qui leur a été destinée à des fins autres que le remplacement de leurs chalets, au moment où d'autres ont refusé de bénéficier de cette aide pour des raisons en relation avec des questions d'héritage, entre autres. Le troisième facteur est représenté par l'exclusion de certains dossiers de cette aide, car il s'agit de gens ayant bénéficié de programmes de logements, comme stipulé dans le Fichier national du logement, est-il expliqué. Après avoir

rappelé que cette aide financière est «exclusivement destinée au remplacement des chalets en vue de leur éradication», le même responsable a lancé un appel à tous ceux y ouvrant droit et n'ayant pas encore déposé de dossier, en vue «de se rapprocher des services de la CNL pour bénéficier de ce programme». Selon les informations fournies par M. Kdidir, l'instruction du 1<sup>er</sup> avril 2018 offre la possibilité à tout propriétaire d'un lot de terrain de moins/ou égal à 120 m<sup>2</sup> dans le chef-lieu de la wilaya, et de 150 m<sup>2</sup> en dehors du chef-lieu de wilaya, de bénéficier d'une aide financière. Il n'a pas manqué, en outre, de rassurer quant à la «disponibilité de liquidités pour le financement de toutes les formules existantes (programme de remplacement des chalets,

logement rural, LPL, LPA, AADL), parallèlement à l'accélération des procédures d'exams des dossiers et des délais de financement». La wilaya de Chlef compte 18 318 chalets. Le délai fixé pour bénéficier d'une aide pour le remplacement des chalets prendra fin à la fin de l'année en cours. Sachant que ce délai a déjà été prolongé en 2018, par les services concernés, dans l'espoir de contribuer à l'éradication définitive des chalets dans la wilaya. Le 10 octobre 1980, la ville de Chlef (ex-El Asnam) a été frappée par un violent séisme de magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, qui a détruit la ville à 80%, outre plus de 2 600 personnes mortes.

Samy Y.

Ghardaïa

## 7 400 hectares réservés à la céréaliculture

Une superficie globale de 7 437 hectares a été réservée à la céréaliculture à travers la wilaya de Ghardaïa au titre de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Une surface de 6 598 ha irriguée sous pivots sera enssemencée en blé dur et 839 ha en orge au niveau des exploitations agricoles situées au Sud de la wilaya, dans les régions de Hassi Lefhal, Hassi-Ghanem, Hassi El-Gara et El-Menea, a indiqué le responsable des statistiques, Khaled Djebrit. Cette campagne de labours semailles, qui s'annonce sous de bons auspices dans la wilaya de Ghardaïa, est marquée par une hausse «importante» de la superficie à emblaver sous

pivot, soit une superficie de 7 437 ha contre 6 914 hectares en 2018-2019. Cette extension s'est effectuée suite à une sensibilisation permanente sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya riche en potentialités hydriques, a expliqué M. Djebrit. Dans les zones arides et semi-arides caractérisées par une mauvaise distribution des précipitations dans le temps et dans l'espace, l'irrigation par pivot et l'initiation aux techniques culturales constituent les moyens essentiels pour stabiliser les rendements à un niveau assez élevé en matière de céréaliculture, a souligné

le même responsable. Pour garantir une bonne saison agricole, la DSA a organisé une journée de vulgarisation et de sensibilisation au profit des agriculteurs de la région pour leur expliquer l'itinéraire technique et les méthodes d'entretien des cultures céréalières, à travers la lutte contre les herbes nuisibles et la fertilisation du sol. La DSA s'attend à une production céréalière de 322 000 quintaux (QX), soit 296 000 qx de blé et 25 100 qx d'orge. La wilaya de Ghardaïa a engrangé durant la campagne 2018/2019 une production de l'ordre de 256 475 qx de céréales sur une superficie emblavée de 6 914 hectares, a-t-on rappelé à la DSA.

F. S.

Présidentielle en Tunisie

# Nabil Karoui ne se retirera pas de la course

■ L'équipe de campagne de Nabil Karoui, candidat du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie) au deuxième tour de la présidentielle, a démenti des informations selon lesquelles leur candidat allait se retirer de la course à la présidentielle tunisienne, rapportent des médias locaux.

Par Mondji T.

«**T**outes ces rumeurs sont infondées. Nabil Karoui est déterminé à poursuivre la course au Palais de Carthage, par respect pour la volonté du peuple et envers son électorat», selon la même source.

L'équipe de campagne rappelle que Nabil Karoui, placé en détention depuis fin août, refuse d'accorder des interviews ou des déclarations tant qu'il est en prison. Il s'est, dans ce sens, dit «désolé» de ne pas pouvoir répondre aux sollicitations des journalistes.

Ce refus intervient en protestation contre la détention «à connotation politique» du candidat, d'après l'équipe de campagne, et pour «dénoncer le non-respect de l'égalité des chances» entre Nabil Karoui et le deuxième candidat à la présidentielle, Kais Saïed, qui bénéficie de «tous ses droits constitutionnels et électoraux».

Kais Saïed (18,4 %) et Nabil Karoui (15,58 %) sont arrivés premier et deuxième de la course à la présidentielle. Ils disputent dimanche 13 octobre le deuxième tour.

**Législatives : près de 16 000 irrégularités, dont 238 graves, recensées par l'ISIE**

Quelque 15 992 irrégularités ont été recensées lors du déroulement des élections législatives en Tunisie le 6 octobre, a indiqué le Conseil de l'Instance supérieure indépendante des élections (Isie). «Les infractions en question ont été recensées suite à l'étude des rapports ayant émané particulièrement de l'Isie et de la Haute autorité indépendante pour la communication audio-visuelle (Haïca)», a souligné Adel Brinsi, membre de l'Isie, notant que 238 infractions étaient qualifiées de graves.

«L'Instance des élections a achevé le dépouillement du vote et le nombre de sièges des listes dans chacune des 33 circonscriptions, des statistiques qui ont été affichées sur les écrans au centre de presse de l'Isie au Palais des congrès, en attendant la proclamation des résultats lors d'une conférence de presse prévue mercredi à 19h00», a-t-il précisé dans une déclaration à l'Agence de presse tunisienne.

Adel Brinsi a indiqué qu'un total de 118 infractions ont été soumises au ministère public.

Il a affirmé que le Conseil de



l'Isie envisageait la possibilité d'annuler des votes ou des sièges pour certaines listes, dans le cas de preuves convaincantes de graves infractions, telles que la violation du silence

électoral, l'achat de voix et l'influence sur les électeurs et autres, auquel cas, un nouveau décompte des voix doit être effectué dans les circonscriptions concernées.

Le membre de l'Instance électorale a exclu que les ajustements aient une incidence sur l'ordre des listes gagnantes, même sous forme d'annulation de votes.

M. T./APS

El-Ayoun occupée

## Répression brutale d'une manifestation pacifique des Sahraouis

Les forces d'occupation marocaines sont intervenues, dimanche soir, contre une manifestation pacifique organisée par des militants sahraouis des droits de l'Homme pour protester contre les disparitions forcées et les victimes de détentions arbitraires au cours des années précédentes.

Plusieurs manifestants ont été blessés suite à l'intervention brutale des forces d'occupation, rapporte mardi «Equipe Media».

Les forces d'occupation marocaines ont empêché d'autres manifestants de se joindre au rassemblement, ont déployé leurs troupes et mis en place un siège de police autour de la ville sahraouie. Un membre d'«Equipe Media» a également été arrêté.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, une manifestation pacifique des chômeurs sahraouis dans la ville d'El-Ayoun a été brutalement réprimée par les forces marocaines.

Selon des médias sahraouis sur place, une nouvelle nuit de violence a été vécue mercredi soir dans la ville d'El-Ayoun, capitale du Sahara occidental, où les forces d'occupation marocaines sont intervenues violemment pour réprimer une manifestation pacifique des jeunes chômeurs sahraouis, précisant que le nombre de blessés et de détenus imputables à l'intervention de la police marocaine n'est pas encore connu.

Dans son rapport publié récemment, Amnesty International a dénoncé l'usage

excessif de la force par les forces d'occupation marocaines, dans la répression de manifestants pacifiques dans les villes sahraouis occupées.

Les autorités d'occupation marocaines continuent d'imposer des restrictions arbitraires aux droits des Sahraouis à la liberté d'expression, de réunion pacifique et à la liberté d'association. Les forces de sécurité marocaines ont fait un usage excessif de la force pour disperser des manifestations pacifiques et les militants sahraouis ont été victimes de harcèlement, d'intimidation et de poursuites uniquement pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions et exercé leurs autres droits fondamentaux, a souligné Amnesty dans son rapport.

**Le MRAP appelle à une large participation au rassemblement de samedi prochain à Paris**

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a lancé un appel pour une large participation à la grande manifestation prévue samedi prochain à la place de la République (Paris), pour demander au Conseil de sécurité d'organiser rapidement le référendum d'autodétermination qui permettra au peuple sahraoui de décider librement de son avenir.

«A l'appel de la coordination des associations de la Communauté sahraouie en France et en Europe et de la Plateforme

française pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental, un rassemblement est organisé le samedi 12 octobre à 15h place de la République, quelques jours avant l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une nouvelle résolution sur le Sahara occidental», a rappelé le MRAP dans un communiqué publié lundi sur son site.

Le MRAP, soutient dans son communiqué, «pleinement solidaire de la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance appelle ses adhérents à participer au rassemblement du 12 octobre qui est aussi la journée du 44<sup>e</sup> anniversaire de l'Unité nationale du peuple sahraoui proclamée le 12 octobre 1975».

Ce rassemblement sera tenu, souligne le mouvement, pour «demander au Conseil de sécurité d'organiser rapidement le référendum d'autodétermination qui permettra au peuple sahraoui de décider librement de son avenir et d'élargir le mandat de la Minurso à la surveillance du respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé».

Il sera également l'occasion pour exiger la libération des prisonniers politiques sahraouis et l'arrêt de la répression dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc, a ajouté le MRAP dans le texte, soutenant que par la même occasion, les participants vont «demander au gouvernement français de faire pression sur le régime marocain pour qu'il respecte les droits de l'Homme et ses engagements internationaux, notamment le droit de visite de

Claude Mangin à son mari, le militant sahraoui Naâma Asfari, emprisonné depuis novembre 2010 et qui a reçu le prix des droits de l'Homme de la Fondation ACAT».

Pour le MRAP, la manifestation sera également l'occasion pour «exiger des autorités européennes et des gouvernements des Etats membres de l'UE qu'ils respectent les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne de 2016 et 2018 qui précisent que le Maroc et le Sahara occidental sont deux entités distinctes».

Le Parti communiste français (PCF) avait de son côté lancé un appel pour une large participation à cette grande manifestation pour exiger la mise en œuvre des résolutions de l'ONU en faveur de l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui.

«Le Maroc, qui occupe le Sahara occidental, bloque toutes les initiatives de paix, utilise une répression brutale et saccage les ressources naturelles», a souligné le PCF, soutenant que «cette occupation a été rendue possible grâce à la complicité de la France qui, au Conseil de sécurité, soutient cette occupation en violation flagrante du droit international».

Le Parti communiste français (PCF), en solidarité avec le peuple sahraoui et le Front Polisario, appelle à participer à cette manifestation pour être un succès afin de construire une paix durable dans la région, a conclu le PCF.

R. M.



## Afghanistan

# Au moins 30 civils tués dans une attaque américaine en mai dernier, selon l'ONU

■ Au moins 30 civils ont été tués en mai dernier dans des frappes américaines contre des supposés laboratoires de drogue des talibans dans l'ouest de l'Afghanistan, selon un rapport des Nations unies publié hier et aussitôt contesté par l'armée américaine.

Par Rosa C.

La mission de l'ONU pour l'Afghanistan (UNAMA) a mené une enquête sur quatre mois après une série d'attaques menées le 5 mai dernier contre plus de 60 sites de production de méthamphétamine principalement dans la province de Farah (ouest) et celle connexe de Nimroz. L'UNAMA a «vérifié 39 cas de victimes (30 morts, cinq blessés et quatre indéterminés), dont 14 enfants et une femme dans les frappes du 5 mai». Mais ce bilan pourrait être beaucoup plus élevé, l'UNAMA ayant reçu des «informations crédibles sur au moins 37 victimes additionnelles, en majorité des femmes et des enfants». L'armée américaine a contesté les conclusions de l'ONU et démenti hier avoir touché des civils. L'UNAMA indique avoir dépêché une mission d'enquête sur place et «déterminé que 17 (des victimes) travaillaient dans des laboratoires de fabrication de drogue». Dans un communiqué, les Forces américaines en

Afghanistan (USFOR-A) affirment de leur côté que «les frappes de précision contre des laboratoires de méthamphétamine talibans et des combattants talibans le 5 mai 2019 ont visé avec justesse des sources de financement des insurgés pour mener des attaques». Les Forces américaines et l'ONU sont en désaccord sur la légitimité des cibles d'opérations militaires dans ce cas. Selon l'ONU, les laboratoires visés «n'étaient pas contrôlés et gérés exclusivement par les talibans», ce qui pour l'UNAMA n'en «faisait pas des objectifs militaires légitimes». De surcroît, l'enquête a déterminé que «les personnes travaillant dans ces laboratoires n'effectuaient pas des fonctions de combat». L'USFOR-A s'est dit pour sa part «préoccupé (...) par la conception étroite (qu'a l'UNAMA) des combattants pouvant juridiquement être visés». Les militaires américains assurent par ailleurs avoir «choisi les cibles et l'heure des frappes pour éviter des pertes de non-combattants». Les «États-Unis ont



Ph. &gt; D. R.

toujours soutenu que des objectifs économiques contribuant à un «soutien militaire»... sont des cibles militaires légitimes», souligne l'UNAMA, qui considère que cette position «n'est pas en accord avec le droit humanitaire international». Elle note que les revenus générés par le trafic de drogue qui «peuvent être utilisés pour financer l'effort de guerre d'une partie à un conflit ont un impact indirect sur la capacité militaire». L'UNAMA affirme par ailleurs que de nombreuses

frappes ont fait des dégâts collatéraux, notamment sur des maisons de particuliers. Elle s'inquiète enfin de la position américaine sur la légitimité des cibles civiles contribuant à l'effort de guerre de l'adversaire, qui «implique une perte de protection pour une large partie de la population civile». Malgré les efforts de la communauté internationale pour éradiquer le pavot, l'Afghanistan continue de produire 90 % de l'opium mondial. Comme le souligne

l'UNAMA, «la production de méthamphétamine devient un problème», et «la plupart des laboratoires sont des opérations artisanales de type familial». Les talibans, toujours selon l'UNAMA, «extorquent des "taxes" des fermiers et propriétaires de laboratoires de drogue impliqués dans la production d'amphétamines», comme ils font pour d'autres productions, qu'il s'agisse d'autres drogues ou affaires.

R. C.



## Commentaire

### Complications

Par Fouzia Mahmoudi

Après l'incident des avions de combat que Ankara a achetés à la Russie mettant très en colère son allié américain, aujourd'hui c'est l'avancée des troupes militaires turques en Syrie qui crée de nouvelles tensions avec Washington. Le Pentagone a assuré cette semaine «ne pas cautionner» d'opération turque dans le nord de la Syrie, après l'annonce par la Maison-Blanche d'un retrait des troupes américaines de cette région, ce qui ouvre pour Ankara la possibilité de mener une action militaire contre les Kurdes. Le retrait de troupes US de la frontière turque, dans le nord de la Syrie, place en effet les forces kurdes à la merci d'une offensive militaire d'Ankara. «Le ministère de la Défense a indiqué clairement à la Turquie – comme l'a fait le président – que nous ne cautionnons pas une opération turque dans le nord de la Syrie», a indiqué le Pentagone dans un communiqué, en mettant en garde Ankara contre les «conséquences déstabilisatrices» que pourrait avoir une telle opération «pour la Turquie, la région et au-delà». Ce communiqué précise que le chef du Pentagone, Mark Esper, a averti son homologue turc des «risques pour la Turquie» que ferait courir une «action unilatérale» d'Ankara. «Les forces armées américaines ne soutiendront pas ou ne s'impliqueront pas dans une telle opération», avertit le texte. La Maison-Blanche a annoncé dimanche soir le retrait américain de régions syriennes où se trouvent les forces kurdes syriennes, les Unités de protection du peuple (YPG). Ankara a aussitôt dit qu'une opération pourrait intervenir à tout moment. Une décision qui a suscité la stupeur, y compris chez les Républicains. Preuve du malaise suscité par cette annonce, l'administration Trump s'est employée à en limiter la portée lundi en milieu de journée. La décision présidentielle revient à «retirer quelques soldats déployés à la frontière, un tout petit nombre, sur une toute petite distance», a affirmé un responsable américain sous couvert d'anonymat. Donald Trump lui-même a montré qu'il était sensible aux critiques en promettant, dans de nouveaux tweets, dans lesquels il évoque sa «grande sagesse», d'«anéantir» l'économie turque si Ankara allait selon lui trop loin en Syrie. Dans son entêtement à vouloir s'en prendre aux Kurdes, Recep Tayyip Erdogan prend ainsi le risque d'un conflit avec les États-Unis avec lesquels les relations se font de plus en plus fraîches. Reste à savoir si Trump ira jusqu'au bout et se retournera effectivement contre la Turquie d'Erdogan ou si comme lors de la crise des avions de combat, il finira par privilégier l'alliance avec Ankara au-delà des complications qui les opposent. F. M.

## Turquie

## Procès d'un féminicide qui avait choqué le pays

Les images du meurtre avaient suscité une onde de choc en Turquie : le procès d'un homme accusé d'avoir poignardé à mort son ex-femme sous les yeux de leur fille s'est ouvert hier dans une ambiance électrique. Le meurtre, en août dernier, d'Emine Bulut, 38 ans, avait provoqué des manifestations contre les violences faites aux femmes et relancé le débat sur la hausse des féminicides dans ce pays. Bulut, qui avait divorcé de son mari quatre ans plus tôt, a été poignardée dans un café sous les yeux de sa fille de 10 ans dans la ville de Kirikkale, située en Anatolie centrale. Elle est morte à l'hôpital. Le procès a débuté dans une ambiance tendue dans une salle d'audience archicomble du tribunal de Kirikkale, selon une journaliste de l'AFP. L'accusé, Fedai Varan, comparait par visioconférence depuis la prison. Âgé de 43 ans, l'ex-mari de Bulut risque une peine d'emprisonnement à vie pour «meurtre prémédité avec circonstances aggravantes». Le drame a eu un écho retentissant en Turquie en raison d'un vidéo prise juste après l'attaque, et devenue vira-

le sur les réseaux sociaux, qui montrait Bulut agonisant dans le café, se tenant le cou et couverte de sang, disant à sa fille : «Je ne veux pas mourir». Sa fille, en pleurs, répondait : «Maman, s'il te plaît, ne meurs pas». Après avoir été arrêté, M. Varan avait tenté de justifier son geste en affirmant à la police que Bulut l'avait «insulté». Un total de 354 femmes ont été tuées en Turquie au cours des neuf premiers mois de 2019, selon le groupe de défense des droits des femmes «Nous ferons cesser le féminicide». En 2018, ce chiffre s'est élevé à 440. En 2017, on en comptait 409, contre 121 en 2011. Dans une société où de nombreux hommes ne considèrent pas les femmes comme leurs égales, une procédure de divorce ou une plainte peut amener le partenaire violent à attaquer, voire tuer sa compagne. Des associations critiquent les faibles peines de prison prononcées, dans certains cas, contre des accusés qui affirmaient avoir été «provoqués». Des groupes de défense des droits des femmes ont appelé à manifester devant le tribunal hier. La Turquie a ratifié la Convention d'Istanbul

de 2011 du Conseil de l'Europe qui vise à faire diminuer les violences domestiques, et le pays s'est doté de lois contraignantes sur le sujet. Mais les associations réclament plus de fermeté de la part du gouvernement dans sa lutte contre le problème, ainsi qu'une plus stricte application des lois. Elles soulignent notamment le manque de refuges pour les femmes dans le besoin, ainsi que la nécessité de s'attaquer au problème plus large des inégalités entre les sexes dans la société turque. «Il faut éduquer la population. La loi doit être appliquée strictement par les juges, les procureurs et les forces de police», déclare à l'AFP Nuray Çevirmen, de l'Association pour les Droits de l'Homme à Ankara. «Les mécanismes pour prévenir la violence faite aux femmes doivent être renforcés, le nombre d'abris disponibles augmenté», ajoute-t-elle. M<sup>me</sup> Çevirmen a également dénoncé le fait que, dans certains tribunaux, la manière de s'habiller ou de se comporter des femmes victimes était présentée comme une raison expliquant les violences qu'elles avaient subies.



Prix Sidi Lakhdar Benkhelouf

# Mostaganem accueille bientôt les concurrents

■ Les candidats à la troisième édition du concours national de poésie Melhoun «Prix Sidi Lakhdar Benkhelouf» doivent être prêts pour réciter leurs poèmes. Cet événement culturel et artistique, organisé au mois de novembre prochain, portera sur le thème «Le madih du Prophète Mohamed (QSSSL)».

Par Abla S.



«Allah, yajaal men khimatna khiam»

## Béchar doté d'un nouveau festival artistique

La première édition du Festival culturel et artistique intitulé «Allah, Yajaal Men Khimatna Khiam», dédiée à toutes les expressions culturelles et artistiques du cru, sera organisée par l'association culturelle locale «Saharienne» du 17 de ce mois au 17 novembre prochain à Béchar, a-t-on appris mardi du président de l'association.

La manifestation sera animée par 320 artistes et autres acteurs culturels de la région et vise à mettre en évidence les différentes expressions culturelles et artistiques de la Saoura ainsi que la richesse de son patrimoine culturel matériel et immatériel, a indiqué à l'APS Nouredine Rahou. Elle se déroulera au niveau des installations culturelles de la nouvelle piscine olympique et des dunes de Gouray, quartier situé au sud de Béchar, un espace offert aux différentes expressions artistiques et culturelles locales dans le but de promouvoir les activités et le patrimoine culturels, a-t-il déclaré.

Le programme de cette manifestation, qui

s'étalera sur un mois, emmènera ses participants au cœur des cultures populaires de la Saoura, à travers plusieurs présentations musicales mêlant subtilement musiques traditionnelles, arabes et modernes et qui seront animées par des jeunes artistes de différentes collectivités de la wilaya, a-t-il signalé.

Des artistes locaux de renommée nationale, à l'instar de Nora Gnawa, animeront des soirées et matinées artistiques au profit du grand public et des familles, à titre gracieux, et ce, comme contribution de leur part à cette manifestation qui a reçu un soutien de la Maison de la Culture «Kadi-Mohamed» de Béchar et de la direction locale de la Jeunesse et des Sports, selon le président de l'association «Saharienne».

Outre plusieurs expositions consacrées au patrimoine culturel de la wilaya, initiées par des associations de différentes collectivités de la région, il est prévu des concours entre familles sur les rites et traditions des

fêtes locales, dans un but de préservation de ce genre de patrimoine, en plus de concours des meilleurs plats du terroir, afin de promouvoir l'art culinaire de la Saoura, a ajouté M. Rahou.

Des représentations théâtrales, des soirées de chants religieux locaux, des exhibitions de troupes de baroud, des danses locales notamment «haydouss», ainsi que des «lila» (soirée) Diwane, sont au programme de cette manifestation.

Les organisateurs ont aussi élaboré un programme pour les enfants comprenant des représentations théâtrales, des ateliers de dessin et des expositions sur les réalisations artistiques et autres de cette catégorie.

Des démonstrations de fantasia des cavaliers de la région frontalières de Béni-Ounif sont également au menu de cette manifestation, dont le financement des activités est assuré par l'association «Saharienne», selon son président.

M. K.

## 11<sup>e</sup> édition à Tlemcen

### Festival national du Hawzi fin octobre

La 11<sup>e</sup> édition du Festival culturel national du Hawzi se tiendra à Tlemcen du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, avec la participation de 12 associations musicales, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Des troupes et associations venues de plusieurs wilayas du pays dont Tlemcen, Souk Ahras, Alger, Tipaza, Oran et Sidi Bel-

Abbès, sont attendues au Palais de la culture «Abdelkrim-Dali», selon le commissaire du festival, Amine Boudefla.

Des soirées artistiques seront organisées à cette occasion, en plus d'une journée d'étude sur la musique Hawzi et la musique andalouse, ainsi que des cours d'enseignement de composition sur des instruments de musique

hawzi dont le violon, le luth et des techniques nouvelles enseignées aux jeunes adhérents aux associations de ce genre musical. En marge de cette édition, une exposition sur l'histoire de la musique andalouse des trois écoles (Tlemcen, Alger et Constantine) est programmée ainsi que des instruments de musique anciens et du costume

traditionnel utilisé par les orchestres de musique andalouse. Une autre exposition de photos, de films documentaires et de publications est prévue lors de ce festival, outre des portes ouvertes sur les associations de musique andalouse de Tlemcen, que sont «La flamme», «Gharnata», «Riadh El Andalou» et «Mohamed Bouali».

F. H.

Prévu du 27 au 30 octobre en cours

## Un salon national d'arts plastiques s'organise à Tlemcen

Le 12<sup>e</sup> Salon national des arts plastiques de Tlemcen se tiendra du 27 au 30 octobre en cours, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Cette édition, organisée par la maison de la culture «Abdelkader-Alloula» en collaboration avec le centre des arts et expositions de Tlemcen, verra la participation de 38 artistes plasticiens dont 14 de Tlemcen et les autres des wilayas d'Annaba, Alger, Sidi Bel-Abbès,

Mostaganem et Tipasa, a indiqué le chef de service activités culturelles et artistiques de cet établissement, Amri Habib.

Des collections de tableaux en aquarelle et acrylique seront exposées à cette occasion, en plus de rencontres d'échange d'idées et d'expériences en art pictural.

En marge du salon dédié à Abdelhalim Hemch, des conférences sont prévues sur le parcours de cet artiste, ainsi que des ateliers

de dessin pour enfants et amateurs qui seront initiés aux principes et techniques de ce genre artistique.

Abdelhalim Hemch est l'une des figures des arts plastiques en Algérie. Né en 1906 à Tlemcen, il fit des études à l'École nationale des beaux-arts d'Alger puis celle de Paris (France). Il participa à plusieurs expositions avant sa mort en 1979.

L. B.

«Le madih du Prophète Mohamed (QSSSL)».

Les organisateurs de cette édition du concours affirment que le but majeur de l'événement est de promouvoir le patrimoine national et encourager les poètes à plus de créativité. C'est aussi une occasion pour revisiter le patrimoine national en matière de poésie Melhoun.

La participation au concours est conditionnée par la remise d'un nouveau poème en Melhoun algérien de 40 vers, poème qui n'a jamais été lu et/ou pris part à un quelconque concours. Il doit être envoyé par email au jury avant le 2 novembre prochain.

Le poète Abdelghaffar Abdelhafid de la wilaya de M'sila avait été couronné du prix de la première édition du concours national de poésie Melhoun en 2017 et le poète Adel Mekkaoui de Djelfa en 2018 devant 22 poètes et poétesse venus de 12 wilayas du pays.

Sidi Lakhdar Benkhelouf, à qui le concours est dédié, a vécu au 16<sup>e</sup> siècle dans la région de la Dahra, à l'est de la wilaya de Mostaganem. Il vécut 125 ans, consacrant la majorité de sa vie à la composition de poèmes en madih du prophète en dialecte algérien. Un de ses poèmes relate l'histoire de Mazaghran et les faits historiques de la bataille célèbre de Mazaghran entre les Algériens et l'occupant espagnol (22-26 août 1558) et la bataille de Cherrchell durant la même période, selon des sources historiques.

A. S.

## AGEND'ART

**Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)**

**Du 12 au 17 octobre :**

11<sup>e</sup> édition du Festival culturel international de musique symphonique.

**Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)**

**Jusqu'au 20 octobre :**

Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

**Musée d'art moderne d'Oran Jusqu'au 7 novembre :**

Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

**Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)**

**Jusqu'au 10 octobre :**

Exposition «Inversion» du peintre Amine Aïtouche, alias Sneak.

**Du 12 au 24 octobre :**

Exposition collective avec des œuvres des artistes Nadia Spahis, Arezki Larbi, Nourredine Benhamed, Khadija Seddiki, Liess Vergès et Tarik Mesli.



Sanctions de LFP

## Un match à huis clos pour le WAT

LE WA TLEMCEN (Ligue 2 algérienne de football) a écopé d'un match à huis clos pour «*utilisation et jet de fumigènes*», a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le WAT devra s'acquitter d'une amende de 100 000 dinars, précise la même source. Le joueur de l'USM El-Harrach, Yahia Labani, a été suspendu pour quatre matchs, dont un avec sursis, plus une amende de 40 000 dinars pour comportement anti-sportif envers officiel. Le secrétaire de la JSM Béjaïa, Seifeddine Khazri, a écopé, quant à lui, de deux matchs de suspension ferme et 20 000

dinars d'amende pour comportement anti-sportif envers adversaire. En Ligue 1, L'USM Alger, le CABB Arréridj et l'ASO Chlef, ont reçu une mise en garde pour jets de projectiles (1<sup>re</sup> infraction), en plus d'une amende de 100 000 dinars. Par ailleurs, l'entraîneur français du MC Alger, Bernard Casoni, signalé lors de la rencontre NC Magra (0-0) disputée au stade 8-Mai-1945 de Sétif pour comportement anti-sportif envers officiels, est suspendu (interdiction des vestiaires et du terrain) jusqu'à son audition prévue lundi 14 octobre 2019 à 11h00, souligne l'instance dirigeante de la compétition.

Ligue 1 (Mise à jour)

## L'USMA ne veut pas jouer le derby le 12 octobre

LA DIRECTION de l'USM Alger a maintenu mardi sa position de ne pas jouer le derby de la capitale face au MC Alger, prévu samedi 12 octobre au stade olympique du 5-Juillet (17h45), a-t-on appris auprès de la direction du club pensionnaire de la Ligue 1 de football. La direction du club qui a saisi lundi dernier la Ligue de football professionnel (LFP) pour le report de cette rencontre «*n'a reçu aucune réponse officielle de la LFP pour le moment*», précise-t-on de même source. Le champion d'Algérie sortant a justifié sa demande de report par le fait que ce derby est programmé en

pleine date FIFA, se basant dans sa requête sur l'article 29 des règlements généraux de la compétition de la Ligue 1 saison 2019-2020. Le club de Soustara a également déploré l'absence de six joueurs internationaux, retenus actuellement dans différentes sélections nationales. Il s'agit du gardien de but Sifour, Hamra, Khemaïssia, Benhamoua et Belarbi, retenus en sélection militaire, ainsi que le Libyen Muaid Ellafi, appelé lui aussi en équipe nationale de son pays. Rappelons que ce derby algérois entre dans le cadre de la mise à jour de la 4<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1.

## Championnat d'Afrique de voile L'EN débute fort en SRX

LA SÉLECTION nationale de voile (SRX) a connu un début prometteur lors des compétitions de la première journée du championnat d'Afrique de voile qualificatif aux Jeux olympiques 2020 prévus à Tokyo (Japon) qui s'étaient déroulées mardi à l'École nationale de la voile Bordj El Bahri (Alger-est), alors que les athlètes en Laser (radial et standard) ont trouvé des difficultés pour s'attribuer la première place. Les athlètes algériens (Messieurs/Dames) se sont imposés dans la spécialité (RSX) avec Rezouani Meriem à la première place, suivie respectivement de Belabes Katia et Berichi Amina. Pour les Messieurs, la première place est revenue à Boudjaat Ramzi et la seconde place à Bouras Hemza. Le sychellois, John marque Gardet a occupé la troisième place. S'agissant de la spécialité Laser (Radial et standard), la première place est revenue à l'anglais, Manuel Lilou (standard messieurs) et les deuxième et troisième places à Kebaili Mohamed et Khouled Islam. En Radial (Dames), l'Algérie est classée quatrième grâce à Kersan Malia, suivie de Abdelfettah Maïssa et Lach'hab Sanaa. «*J'ai affronté plusieurs difficultés lors de la première journée, notamment la vitesse des vents qui n'a pas changé mais je pouvais m'adapter et j'ai su arracher la première*

place», a déclaré Rezouani Meriem. La deuxième journée de la compétition se déroulera à partir de 11h00 jusqu'à 17h00 et prévoit trois courses dans les spécialités de ce championnat. A rappeler que ces résultats demeurent provisoires jusqu'à l'établissement du classement final.

Colombie

## Falcao et James Rodriguez forfaits

LES DEUX stars de la sélection colombienne, Radamel Falcao et James Rodriguez, n'ont pas été convoquées pour les matches amicaux des Cafeteros contre le Chili samedi à Alicante en Espagne et l'Algérie le mardi 15 octobre à Lille en France. «*Nous sommes à un moment difficile des championnats européens avec beaucoup de matchs et beaucoup de voyages, il faut savoir bien gérer les joueurs si on veut avoir une bonne équipe*», a justifié mardi le sélectionneur de la Colombie Carlos Queiroz, qui ne fait pas de ces rencontres des priorités. Nommé en février à la tête de la «*Tricolor*», Queiroz a expliqué qu'il souhaitait avoir «*les meilleurs joueurs prêts au moment où un match compte au*

# Match amical/Algérie-RDC ce soir à Tchaker Les Verts pour améliorer leur classement

■ La sélection nationale joue ce soir un match amical face à la RD Congo au stade Mustapha-Tchaker de Blida, qui devrait lui permettre de monter dans le classement-FIFA, en cas de victoire bien sûr.



Les Verts souhaitent l'emporter face à la RDC

Par Mahfoud M.

Les Verts qui restent sur un succès difficile (1/0) face au Bénin lors du dernier test amical, souhaitent continuer sur cette même lancée et ajouter une autre victoire face aux Congolais. Même si le coach Djamel Belmadi compte donner leur chance aux éléments qui n'ont pas trop joué jusque-là et sont généralement des remplaçants, il n'empêche qu'il voudrait bien remporter un autre succès qui permettrait aux siens de gagner de la confiance et continuer donc sur la lancée de la CAN remportée en Egypte tout récemment. Toutefois, les coéquipiers de Farès devraient faire très attention à cette équipe de la RDC qui ne restera certainement pas les bras croisés et

fera tout ce qui est en son pouvoir pour mettre en difficulté nos capés et leur montrer qu'elle reste une sélection respectable en Afrique. A Belmadi donc de motiver ses poulains pour les pousser à mettre la pression qu'il faut afin de remporter cette place et continuer à grimper le classement FIFA, sachant qu'il y a déjà eu une avancée considérable depuis le sacre africain. Les joueurs, qui auront l'opportunité de jouer cette confrontation, devront se donner à fond pour prouver qu'ils méritent la confiance du coach qui souhaite avoir des doublures à tous les postes et compte donc beaucoup sur ce

match pour voir à l'œuvre les éléments qui n'avaient pas pu jouer lors des derniers matchs de la sélection surtout en CAN où il se devait de prendre les plus performants, d'autant plus qu'il avait mis la barre très haut et visait la Coupe d'Afrique dès le départ. Ce match, faut-il le préciser, vient à quelques jours d'un autre match qui aura lieu mardi prochain face à la Colombie qui se jouera à Lille, en France, pour bien aborder ensuite les prochains matchs officiels de la sélection qui se doit d'être au rendez-vous.

M. M.

## Déclarations des joueurs :

**Ayoub Abdellaoui (Défenseur - FC Sion, Suisse) :** «*Je suis très heureux d'être de nouveau sélectionné avec les Verts. J'ai retrouvé la même ambiance au sein du groupe, toujours aussi motivé pour réaliser de belles performances après le sacre africain. Mon problème cardiaque est désormais derrière moi, j'ai effectué toute la préparation avec mon club et j'ai participé à plusieurs matchs. Maintenant, je suis à la disposition du coach qui peut me faire jouer dans l'axe de la défense ou bien comme latéral. Les deux prochaines rencontres face à la RD Congo et la Colombie sont très importantes dans la préparation des prochaines échéances internationales. Nous abordons ces matchs avec beaucoup de sérieux afin de confirmer notre état de forme et enchaîner les bons résultats.*

**Azzedine Doukha (Gardien de but - Al Raed, Arabie saoudite) :** «*Les deux prochains matchs amicaux face à la RD Congo et la Colombie sont très importants. Nous allons faire le maximum pour gagner ces deux confrontations et enchaîner les bons résultats. Ces deux rendez-vous seront également une opportunité pour les joueurs de se démarquer et marquer des points en vue d'une place de titulaire. Le coach a affirmé qu'il donnera la chance à tout le monde, c'est à nous de saisir cette occasion.*

**Mehdi Tahrat (Défenseur - Abha Club, Arabie saoudite) :** «*On aborde ces deux matchs amicaux avec beaucoup de sérieux et un capital confiance au plus haut après les bons résultats obtenus lors des derniers matchs. Les matchs face à la RD Congo et la Colombie seront de véritables tests avant le début des matchs qualificatifs à la CAN 2021. Pour ma part, je fais le maximum pour regagner ma place de titulaire dans un bon esprit de concurrence, quand vous êtes joueur il faut bien se préparer et se mettre dans les meilleures conditions pour apporter un plus à l'équipe.*

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Arts

## Le peintre Hachemi Ameer expose à Alger ses «Carnets de voyages 2»

L'ARTISTE peintre Hachemi Ameer organisera, du 12 au 31 octobre courant à Alger, une exposition individuelle intitulée «Carnets de voyages 2» a-t-on appris mercredi de l'intéressé. C'est la galerie d'art «Yasmine», à Dely Ibrahim, qui abritera cette exposition composée de plus de 42 tableaux abordant des thématiques et des situations inspirées de l'Algérie profonde. Hachemi Ameer a souligné que ces toiles, réalisées suite à ses multiples voyages à travers le pays, sont inspirées de l'Algérie profonde. L'exposition fait suite à celle organisée dans la même

galerie d'Alger en 2016, sous le titre «Carnets de voyages 1». Cet artiste, également photographe, graphiste et miniaturiste, a pris part à plusieurs expositions collectives et individuelles. Sa dernière «sortie» a eu lieu en septembre dernier, avec son exposition «Naufragés en Méditerranée», qui a sillonné des villes espagnoles dont Alicante, Ibiza et Majorque ainsi qu'au musée d'art moderne BEGO. Ses œuvres ont été également exposées notamment aux USA, en Pologne, en Chine, en France, rappelle-t-on.

Racim C.

Culture

## Décès du comédien Abdelkrim Ben Kherfellah

LE COMÉDIEN Abdelkrim Ben Kherfellah, homme de théâtre ayant également pris part à plusieurs œuvres du cinéma et de la télévision, est décédé mercredi matin à Alger à l'âge de 77 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1942 à Alger, Abdelkrim Ben Kherfellah a commencé sa carrière de comédien en compagnie de son acolyte Ahmed Kadri, alias «Krikèche», dans la troupe de l'association Nedjmet Essabah créée en 1958 dans la haute Casbah d'Alger par Krikèche. Abdelkrim Ben Kherfellah a donné la réplique à son compagnon de route depuis le début des années 1960 jusqu'à 2010 et aura participé à une trentaine de sketches de

Krikèche dont «Krikèche dans le progrès», «Krikèche soulard», «Krikèche et les voleurs», «Krikèche a raison», «Krikèche chez le kadi», ou encore «Krikèche étudié». Au cinéma comme à la télévision l'artiste aura fait de nombreuses apparitions dans des œuvres comme «Aïla ki nass» (1990) de Amar Tribeche qui fera appel à lui en 1995 pour la série télé «Pas de gazou pour Azouz». Abdelkrim Ben Kherfellah aura également travaillé pour la télévision nationale et la Chaîne II de la radio Rationale en compagnie, entre autres, de Kaci Tizi Ouzou, Hamid Lourari de son vrai nom. Le défunt a été inhumé mercredi au cimetière de Miramar à Alger. R. C.

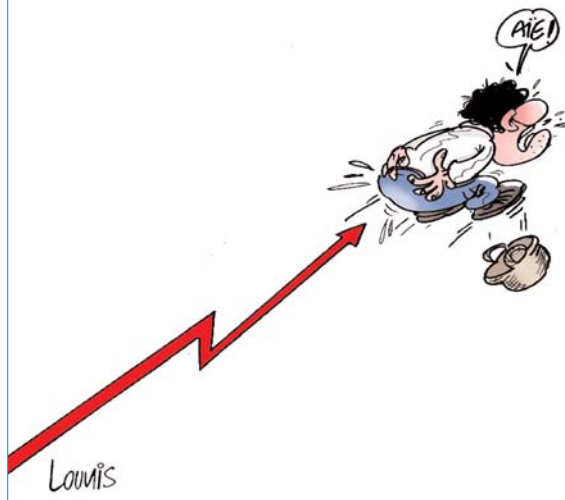
Khenchela

## Dix éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

DIX ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, mardi à Khenchela, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 08 octobre 2019, dix éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela», précise la même source. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer l'apropagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à El-Bayadh, une grande quantité de kif traité s'élevant à

378 kilogrammes, tandis qu'un autre détachement a appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, un narcotrafiquant en possession de 35 kilogrammes de la même substance à Alger». R. N.

## Augmentation générale des prix : tout le monde se plaint



Djalou@hotmail.com

Il occupe une maison à l'arrière-port depuis 1963 à Béjaïa

## Un ancien maquisard mis à la rue

■ Un ancien maquisard et sa famille ont été expulsés avant-hier et ont tout bonnement été mis à la rue suite à une décision de justice, statuant sur une plainte de l'APC, a-t-on appris.

Par Hocine Cherfa

Cette affaire a provoqué une grande émotion chez les Béjaouis qui dénoncent et condamnent cette expulsion qui intervient à quelques semaines seulement de la période hivernale. Ils ont fermé la route de l'arrière-port exigeant son logement immédiat dans un logement décent. Cette famille qui bénéficie du soutien des élus notamment certains députés de la wilaya de Béjaïa et des fils de chouhada et moudjahidi-

ne, réside dans cette maison située à l'arrière-port depuis 50 ans, soit depuis le 01 avril 1963, selon le concerné. Le moudjahid et son fils se retrouvent à la rue avec leurs biens sans toit et ne savent plus à quel saint se vouer. Ils se sont débattus depuis 2008 contre l'APC avant de se voir déloger sous le prétexte de récupération des biens domaniaux. En 1998, l'ancien maquisard avait saisi la mairie pour une régularisation et déposé un dossier pour obtenir

un logement ou du moins l'attribution de la maison qu'il occupe, mais en vain, car l'Assemblée populaire communale qui y devait décider ne l'avait pas fait, regrette-t-il. L'APC a, au contraire, statué pour son expulsion avant de recourir à la justice suite à sa résistance. Il faut noter que la maison en question est un bien domaniale. Des députés devaient saisir hier le wali sur cette affaire et surtout pour recaser le moudjahid et sa famille. H. C.

El-Hachimia (Bouira)

## Les habitants de «Korra» réclament le raccordement au réseau de gaz

Des dizaines de citoyens de la localité enclavée de Korra, relevant de la commune d'El Hachimia (sud de Bouira) ont réclamé mercredi le raccordement de leur village au réseau public de gaz naturel, a-t-on constaté. Les protestataires, des jeunes pour la plupart, se sont rassemblés devant le siège de la daïra avant de fermer son portail principal.

«Nous voulons du gaz pour notre village, Korra est marginalisée depuis de longues années, nous réclamons nos droits», se sont plaints les manifestants à l'APS. Selon le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel, la cheffe de daïra d'El Hachimia a reçu dans son bureau un groupe de représentants de contestataires qu'elle a rassurés

quant à la prise en charge de leurs doléances. «Nous avons inscrit une opération pour le raccordement de cette localité au réseau de gaz et ce, dans le cadre de la Caisse nationale de solidarité des collectivités locales (CNSCL). Et le wali a insisté à que ce projet soit une priorité pour la commune d'El Hachimia», a assuré M. Latrache. Y. H.

Tlemcen

## Près de 5 kg de kif traité saisis et 4 individus arrêtés

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont saisi, au niveau de la commune de Nedroma, une quantité de 4,900

kg de kif traité et arrêté 4 individus, a-t-on appris mercredi de ce corps de sécurité. L'opération a été menée, suite à un barrage

de contrôle dressé sur le CW24, à proximité de la commune de Nedroma. La fouille d'un véhicule a permis la découverte de cette quantité de drogue ainsi qu'une somme de plus de 38 000 DA. Le conducteur du véhicule et son accompagnateur ont été arrêtés. Ils ont permis l'identification de deux autres complices faisant partie du même réseau de trafic de kif et appréhendés à leur tour. Les quatre prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen qui a transféré le dossier au juge instructeur pour la poursuite de l'enquête, a-t-on ajouté de même source.

M. L.

Allemagne

## Au moins deux morts dans une fusillade en pleine rue à Halle

DEUX personnes ont été tuées mercredi en pleine rue à Halle, une ville de l'est de l'Allemagne, dans une fusillade dont un des auteurs présumés a été interpellé. «Deux personnes ont été tuées à Halle, selon les premières constatations. Plusieurs coups de feu ont été tirés. Les auteurs présumés se sont enfuis à bord d'un véhicule», a annoncé la police sur Twitter,

demandant aux «habitants de rester chez eux». Une personne a été peu après arrêtée, a annoncé la police, sans plus de précisions à ce stade. Plusieurs personnes ont également fait état de tirs, dont un de grenade, visant un restaurant turc de kebab. «Un tireur portait un casque et des habits militaires», a témoigné un homme, qui était à l'intérieur, sur la chaîne d'information NTV.

«Il a jeté une grenade sur le local. La grenade s'est écrasée sur la porte et a explosé», a ajouté ce témoin, encore sous le choc. «L'homme a ensuite tiré au moins une fois dans le magasin, l'homme qui était assis derrière moi a dû mourir», a-t-il raconté. Tout le quartier a été bouclé et la gare centrale de Halle (Etat régional de Saxe-Anhalt) a été fermée. R. I.